

ORIENTATIONS D'ACTION POUR LE PDASR 2011

Merci de cocher les orientations auxquelles répondent votre projet

A retourner en pièce jointe via le site Action Locale

ENJEU VITESSE

Infrastructure

- Mobiliser les concepteurs et les gestionnaires de voirie en vue d'améliorer la cohérence et la pertinence de la signalisation et des équipements
- Sensibiliser les élus et les services techniques dans le traitement des traversées d'agglomération et aux abords des écoles

Information Communication

- Communiquer sur les risques de la vitesse et ses conséquences (physiques, judiciaires, administratives, financières)
- Promouvoir la conduite apaisée (Eco Conduite)
- Impliquer des jeunes accidentés pour des actions de sensibilisation

Formation Éducation

- Sensibiliser le personnel des services de l'État, des collectivités, et des entreprises aux dangers de la vitesse et les initier à la conduite apaisée
- Intégrer dans la formation des conducteurs un volet sur les dangers de la vitesse et sur la nécessité d'une conduite apaisée
- Intégrer dans le cursus des lycéens une sensibilisation aux dangers de la vitesse et à la conduite apaisée

ENJEU ALCOOL

Information Communication

- Réaliser un audit afin de connaître les mesures éducatives et médico-sociales mises en place auprès des primo-contrevenants et des récidivistes et les conditions de suivi
- Communiquer sur les risques de la conduite avec alcool et ces conséquences (physiques, judiciaires, administratives, financières)
- Promouvoir le déplacement par des modes de transports alternatifs notamment en sortie de discothèque

Formation Éducation

- Informer les usagers de deux-roues motorisés sur le sur-risque de la conduite sous emprise de l'alcool d'un deux-roues motorisé
- Promouvoir et valoriser le principe du conducteur désigné (opération SAM).
- Promouvoir l'auto contrôle
- Sensibiliser et responsabiliser les parents
- Intégrer dans la formation des conducteurs de deux-roues motorisés un volet sur le sur-risque de la conduite sous emprise de l'alcool d'un deux-roues motorisé.

- Intégrer dans le cursus des élèves une sensibilisation aux effets et aux dangers de l'alcool
- Mobiliser les organisateurs de soirées et de manifestations festives, les milieux associatifs et étudiants, les clubs et associations sportives pour faciliter la mise en place de mesures préventives vis à vis de l'alcool festif.
- Mobiliser les entreprises, les collectivités territoriales et les services de l'État sur le risque alcool.
- Renforcer les actions de sensibilisation au tribunal

ENJEU JEUNES DE 15-24 ANS

Information Communication

- Inciter et soutenir les actions de sécurité routière portées par les jeunes (Label Vie)
- Communiquer sur les bons comportements dans la conduite
- Promouvoir les concours éducatifs et valoriser ce travail.
- Promouvoir l'apprentissage anticipé de la conduite
- Promouvoir l'apprentissage anticipé de la conduite après 18 ans

Formation Éducation

- Mobiliser, sensibiliser et former l'ensemble des structures éducatives (primaire, secondaire, supérieure, et professionnelle) et les collectivités dans le cadre du continuum éducatif afin de développer les actions menées depuis l'école maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur que ce soit dans les filières générales ou professionnelles et hors du milieu scolaire
- Mobiliser les entreprises sur le risque routier des jeunes salariés
- Sensibiliser les jeunes sur les conduites à risques notamment lors des sorties festives (SAM)
- Porter la sécurité routière dans le monde sportif avec les éducateurs et les accompagnateurs
- Favoriser le développement de l'A.A.C.
- Intégrer la S.R. dans les journées d'appel et de préparation de la défense
- Impliquer les assureurs en tant que relais de sensibilisation

ENJEU DEUX ROUES MOTORISÉS

Infrastructure

- Aménager les secteurs identifiés comme accidentogènes pour les deux roues motorisés
- Mobiliser les aménageurs et les gestionnaires de réseaux routiers pour une meilleure prise en compte des spécificités des deux roues motorisés et une mise en sécurité des infrastructures
- Sensibiliser les élus et les services techniques dans le traitement des traversées d'agglomération intégrant les spécificités des deux roues motorisés et les dangers que représentent certains dispositifs à leur égard

Information Communication

- Impliquer les motos-écoles, les concessionnaires, les assureurs et les clubs moto en tant que relais de sensibilisation
- Informer un large public sur les spécificités de la conduite d'un deux-roues motorisés et promouvoir le partage de la route
- Communiquer sur l'obligation de suivre une formation d'une durée minimum de 3 heures pour les titulaires d'un permis B délivré à compter du 1^{er} janvier 2007, pour la conduite d'un deux roues motorisé qui n'excède pas 125 cm³ et la puissance de 15 chevaux

Formation Éducation

- Mobiliser les chefs d'entreprises en vue de sensibiliser leurs employés à la prise en compte des deux-roues motorisés
- Impliquer les enseignants de la conduite afin d'intégrer dans la formation des automobilistes un volet partage de la route

- Renforcer l'implication des établissements scolaires d'enseignement général et professionnel afin d'intégrer dans le cursus des élèves une sensibilisation à l'usage d'un deux-roues motorisé et au partage de la route

ENJEU PIETONS

Infrastructure

- Aménager les secteurs identifiés comme accidentogènes pour les piétons
- Mobiliser les aménageurs et les gestionnaires de réseaux routiers pour une meilleure prise en compte des déplacements piétons aussi bien dans les projets routiers nouveaux que sur le réseau existant
- Sensibiliser les élus et les services techniques dans le traitement des traversées d'agglomération en vue d'améliorer la pertinence du positionnement des passages protégés, leur signalisation et leur sécurisation par des équipements adaptés.
- Développer les zones 30 et les zones de rencontre
- Réaliser des diagnostics de sécurité au droit des établissements scolaires et concevoir des aménagements en conséquence
- Lutter contre le stationnement gênant sur trottoir

Information Communication

- Informer un large public sur les spécificités des accidents de nuit impliquant des piétons (perception des piétons, présence sur voies rapides, alcoolémie,..)
- Mettre en place un groupe de travail en charge de proposer des actions de sensibilisation dont l'objectif serait de responsabiliser les parents et les accompagnants d'élèves

Formation Éducation

- Former les jeunes piétons dans l'enseignement primaire et généralisation du permis piéton
- Former les techniciens des gestionnaires de voirie à la prise en compte des piétons et à la réalisation d'aménagements adaptés à leurs déplacements
- Intégrer dans la formation des conducteurs un volet partage de la route
- Impliquer les agents des forces de l'ordre (en particulier police municipale) dans la sensibilisation des piétons infractionnistes

ENJEU CYCLISTES

Infrastructure

- Développer les aménagements spécifiques pour les cyclistes
- Mobiliser les aménageurs et les gestionnaires de réseaux routiers pour une meilleure prise en compte des déplacements cyclistes aussi bien dans les projets routiers nouveaux que sur le réseau existant
- Sensibiliser les élus et les services techniques dans le traitement des traversées d'agglomération en vue d'améliorer la prise en compte des déplacements cyclistes (zone de rencontre, zone 30, prise en contre sens interdit,...)

Information Communication

- Impliquer les OMS, la Jeunesse et Sports, l'USEP, les fédérations sportives, les associations de cyclistes,...en tant que relais d'information
- Informer un large public sur la conduite d'un vélo et promouvoir le partage de la route

Formation Éducation

- Former les jeunes cyclistes dans l'enseignement primaire

- Former les techniciens des gestionnaires de voirie à la prise en compte des cyclistes et à la réalisation d'aménagements adaptés à leurs déplacements
- Intégrer dans la formation des conducteurs un volet partage de la route
- Impliquer les communes dans le développement des pistes d'éducation routière

ENJEU ACCEUIL DES VICTIMES

- Favoriser la prise en compte des victimes et de leurs familles au sein des structures de secours et des structures hospitalières
- Accompagner les familles des victimes décédées dans les premières démarches administratives et sociales
- Accompagner les familles des victimes handicapées dans les premières démarches administratives et sociales
- Diffuser la documentation nécessaire sur les démarches relatives à la gestion du défunt
- Diffuser la documentation nécessaire sur les démarches relatives à la gestion du handicapé